

L'AGORA DES DIRECTEURS IMMOBILIER

Lancée en juin 2007, l'Agora des directeurs immobilier (Adimm) compte aujourd'hui 56 membres dont une bonne part des entreprises du Cac 40. Sa vocation est de réunir, au moins une fois par mois, des directeurs de l'immobilier afin d'échanger des informations et de travailler sur des thématiques. Albert-François Archetti, directeur immobilier de Covidien et président de ce club, revient sur le travail accompli et les objectifs.

M² : L'Agora des Directeurs Immobilier (Adimm) est l'une des communautés de métier mise en place par Agora Fonction.

Quelle est la vocation de ce club ?

Albert-François Archetti : L'objectif est double : valoriser, à l'extérieur, la fonction de directeur immobilier en développant notamment sa notoriété et échanger, en interne, des informations au cours de dîners-débats. Ce rendez-vous mensuel s'ouvre habituellement sur un thème préparé par l'un des adhérents. A partir de cet exposé, les participants interviennent pour rapporter, en toute confiance, voire même dans une certaine convivialité, leur retour d'expérience. Cet échange permet de mieux se connaître, de partager des savoir-faire, éventuellement de réactualiser ses connaissances selon les cas décrits. La base line de l'Adimm « Ensemble, être et rester performant dans sa fonction » a ici toute sa signification. Le débat s'inscrit sur des projets menés aussi bien en France qu'à l'étranger. Selon notre conception, c'est l'Homme, détenteur d'un poste, qui fait la fonction dans une entreprise. Ce professionnel est invité à témoigner, parmi ses pairs, sans aucune hiérarchie de taille de l'entreprise ou de patrimoine. Tout individu possède une expérience qui mérite d'être partagée.

M² : Que faut-il faire pour devenir membre de l'Adimm ?

Albert-François Archetti : La condition est d'être le directeur immobilier ou en charge de la fonction pour un groupe d'au moins 500 personnes. En dehors des sponsors ou des partenaires medias, nous n'ouvrons pas l'Adimm à des prestataires de services afin de ne pas dénaturer nos séances de travail. Les échanges doivent se dérouler en toute confiance et confidentialité. Une première participation, à titre d'essai, est gratuite. Le professionnel peut ainsi adhérer en toute connaissance de cause. Depuis 2007, nous avons déjà traité une dizaine de thèmes. Ceux-ci sont très divers et certains pourront être repris sous un angle différent. Nous pouvons



citer à titre d'exemple "le financement de projet", "la rentabilité financière d'une opération", "le développement hôtelier d'Accor"... Après chaque réunion, l'Agora envoie à ses membres une synthèse de l'intervention. Un bureau de quatre membres ainsi que nos différents partenaires réfléchissent à des thématiques, les proposent et recherchent le professionnel du groupe le plus à même de le présenter. Tout membre a aussi la possibilité de créer un comité de travail, de réunir d'autres adhérents et de « plancher » sur un sujet précis voire d'inviter un expert extérieur.

M² : Vous avez parlé de valoriser la fonction de directeur immobilier...

Albert-François Archetti : Il s'agit de mieux la faire connaître auprès des autres professionnels de l'immobilier et aussi des étudiants qui envisagent de travailler dans notre secteur d'activité. Dans ce but, nous avons organisé, lors du Simi de décembre 2008, trois conférences. Elles ont connu un succès d'audience et ont été reprises dans un article paru dans Le Figaro. Elles ont couvert les thèmes suivants : **les stratégies immobilières dans les grands groupes européens, les utilisateurs sont-ils les nouveaux maîtres du marché ?, le nouveau périmètre du directeur immobilier.**

Une fois par an, nous organisons également une soirée de gala. La première, qui s'est déroulée en juin 2008, fut l'occasion de présenter la reconstitution de la construction de la pyramide de Khéops. Ce voyage dans le temps avait été illustré par un film en 3D réalisé par Dassault Systems.

M² : D'autres perspectives ?

Albert-François Archetti : Les idées fusent chez nos membres. La difficulté est parfois de les canaliser. Nous nous orien-

tons aussi vers des visites commentées d'immeubles. L'une d'entre elles a récemment concerné le nouveau bâtiment de Philips à Suresnes.

Par ailleurs, la structure Agora Fonction, qui est l'hébergeur de notre club, permet aussi des échanges avec les adhérents des autres Agora dont ceux dédiés au développement durable, aux ressources humaines, à la sécurité, aux services généraux. Leurs préoccupations sont parfois proches des nôtres ou les complètent. Nous réfléchissons aussi à un rendez-vous annuel qui serait ouvert à l'ensemble de la communauté immobilière. ■

Bureau du Club :

Albert-François Archetti : président, Covidien
 Florence Peronnau : vice-présidente, Sanofi Aventis
 Henri Chambre : vice-président, Plactic Omnium
 Jérôme Publiesi Conti : vice-président, Renault

Partenaires :

Ernst & Young, Atisreal

Media Partners :

La Lettre M², Facilities, BFM, Le Figaro

Sociétés membres :

Accor. Aéroports de Paris. Afnor.
 Air Liquide. Alcatel Lucent.
 Alstom Holdings. Areas Assurances.
 BNP Paribas. Bouygues Telecom.
 BRED - Banque Populaire. Chronopost.
 Covidien. Dassault Systemes. EADS.
 EADS Security & Defense.
 Endel Suez. Fraikin Locamion. France 3.
 GDF Suez. Groupe EDF.
 Groupe industriel Marcel Dassault.
 Groupe Moniteur. Groupe Vedior France.
 HSBC. IPSEN. ISS France.
 La Mutuelle Générale. Logica.
 Loomis France. L'Oréal. Nexter Systems.
 Novartis. OCDE. Philips France.
 Placoplatre. Plastic Omnium.
 PSA Peugeot Citroen Automobiles.
 Regus. Renault. Rexel. Safran.
 Sanofi Aventis. Saur. Schenker.
 Schlumberger. Schneider Electric.
 Sonepar. Spie Communications.
 STP (Société de Traitement de Presse Groupe La Poste).
 Thomas Cook. Thomson. Time Warner.

ADIMM

48 rue de Miromesnil - 75008 Paris
 Tél : 01 47 42 76 60
www.agoradirecteurimmobilier.com